

20/05/2015

Montbenoît

Formés à utiliser un défibrillateur



Enrichissante démonstration des premiers gestes.

En France, chaque année 50.000 personnes décèdent par arrêts cardiaques.

Depuis 2009, les défibrillateurs sont disponibles (on en compte à ce jour 95.000 sur le territoire), et leur utilisation pourrait sauver 20.000 vies.

La mairie de Montbenoît, commune qui voit passer annuellement plus de 7.000 visiteurs à l'Abbaye, en a installé un dans ses locaux accessibles en permanence, jour et nuit. C'est un modèle DAE, défibrillateur automatisé externe, que tout citoyen français est autorisé à utiliser. Pour présenter ce matériel et expliquer son fonctionnement, Maxime, infirmier et moniteur de secourisme, a animé une séance de formation.

Le premier point est de reconnaître l'arrêt cardiaque. Dans cette situation, l'individu est inconscient et ne respire plus. Le deuxième point est d'alerter ou de faire alerter les secours par un appel au 18 ou au 15 (112 dans l'Union Européenne). Puis, sans perdre de temps car chaque minute qui passe diminue les chances de survie, il faut masser l'individu sur sol dur. Masser c'est stimuler le cœur et pomper (compression et décompression), réactivant la circulation du sang et l'oxygénation.

Là, intervient la mise en action du défibrillateur. Son utilisation est très simple : après mise en route, toutes les consignes sont données par une voix humaine. Une fois les deux électrodes installées sur le corps, le défibrillateur analyse l'état de l'individu et annonce vocalement les consignes à suivre. Après la démonstration par le formateur des premiers gestes à exécuter, les personnes présentes ont pu sous son contrôle s'entraîner sur mannequins, apprenant ou révisant les gestes techniques et mesurant ainsi l'effort à accomplir. Ce fut ensuite la présentation et la démonstration du fonctionnement d'un défibrillateur de même modèle que celui installé dans la mairie, ce DAE opérationnel qu'ils ont été voir en place. Cette séance de formation pourra peut-être permettre un jour prochain de donner une chance supplémentaire de survie à une victime d'arrêt cardiaque.